

vêque, les oratoriens s'étant approprié les salles où se faisaient les cours, cet utile établissement fut suspendu.

Peu de temps après, une cause célèbre, celle de la fille Lerouge fut portée devant les tribunaux de Lyon. On accusait les frères Para d'avoir étranglé cette fille, et de l'avoir précipité dans le Rhône. Heureusement pour les accusés, Vitet venait de faire paraître un mémoire sur les noyés : mémoire fondé sur des observations anatomiques très-précises, et où il combattait, sur des points essentiels, le sentiment de l'illustre Louis. Ce mémoire éclaira la religion des juges, et sauva l'innocence et la vie aux frères Para.

Vers la même époque, le célèbre Bourgelat (1) venait de créer à Lyon une Ecole Vétérinaire; Vitet eut le désir d'étudier l'organisation des divers animaux traités dans ce nouvel établissement, le cours de leurs maladies, ainsi que l'action des divers médicaments. Après l'expérience de douze années d'études, il publia, en 3 vol. in-8°, un *Traité de Médecine vétérinaire*. Cet ouvrage se répandit dans toute l'Europe, et fut traduit en plusieurs langues. Les progrès de l'art vétérinaire n'en ont point encore fait oublier le mérite.

Après cette publication, le Collège des Médecins de Lyon l'invita à composer une Pharmacopée. Malgré le nombre presque incroyable de recherches et d'expériences qu'il fallut faire pour donner quelque solidité à un travail aussi ingrat, Vitet publia, au bout de cinq ans, la *Pharmacopée de Lyon*, un vol. in-4°, 1778. Toutes les parties de l'art pharmaceutique y sont traitées avec le plus grand soin.

Pendant les quatre années de 1780 à 1784, il publia, avec un collaborateur digne de lui, un journal de médecine. Sa réputation toujours croissante et son infatigable activité le firent remarquer de l'administration. M. Flesselles, intendant de Lyon, le chargea de l'établissement d'une école gratuite en faveur des sages-femmes. Cette école, si nécessaire, fut établie

(1) Voir sa bibliographie dans la *Revue du Lyonnais*, tome 1^{er}, page 153.